

Das ist eine digitale Ausgabe von / This is a digital edition of

Cuvigny, Hélène

# Les ostraca sont-ils solubles dans l'histoire?

aus / from

Chiron: Mitteilungen der Kommission für Alte Geschichte und Epigraphik des Deutschen Archäologischen Instituts, 48 (2018) 193-217

DOI: https://doi.org/10.34780/a4qu-mf77

**Herausgebende Institution / Publisher:** Deutsches Archäologisches Institut

Copyright (Digital Edition) © 2021 Deutsches Archäologisches Institut

Deutsches Archäologisches Institut, Zentrale, Podbielskiallee 69–71, 14195 Berlin, Tel: +49 30 187711-0

Email: info@dainst.de | Web: https://www.dainst.org

Nutzungsbedingungen: Mit dem Herunterladen erkennen Sie die Nutzungsbedingungen (https://publications.dainst.org/terms-of-use) von iDAI.publications an. Sofern in dem Dokument nichts anderes ausdrücklich vermerkt ist, gelten folgende Nutzungsbedingungen: Die Nutzung der Inhalte ist ausschließlich privaten Nutzerinnen / Nutzern für den eigenen wissenschaftlichen und sonstigen privaten Gebrauch gestattet. Sämtliche Texte, Bilder und sonstige Inhalte in diesem Dokument unterliegen dem Schutz des Urheberrechts gemäß dem Urheberrechtsgesetz der Bundesrepublik Deutschland. Die Inhalte können von Ihnen nur dann genutzt und vervielfältigt werden, wenn Ihnen dies im Einzelfall durch den Rechteinhaber oder die Schrankenregelungen des Urheberrechts gestattet ist. Jede Art der Nutzung zu gewerblichen Zwecken ist untersagt. Zu den Möglichkeiten einer Lizensierung von Nutzungsrechten wenden Sie sich bitte direkt an die verantwortlichen Herausgeberinnen/Herausgeber der entsprechenden Publikationsorgane oder an die Online-Redaktion des Deutschen Archäologischen Instituts (info@dainst.de). Etwaige davon abweichende Lizenzbedingungen sind im Abbildungsnachweis vermerkt.

Terms of use: By downloading you accept the terms of use (https://publications.dainst.org/terms-of-use) of iDAI.publications. Unless otherwise stated in the document, the following terms of use are applicable: All materials including texts, articles, images and other content contained in this document are subject to the German copyright. The contents are for personal use only and may only be reproduced or made accessible to third parties if you have gained permission from the copyright owner. Any form of commercial use is expressly prohibited. When seeking the granting of licenses of use or permission to reproduce any kind of material please contact the responsible editors of the publications or contact the Deutsches Archäologisches Institut (info@dainst.de). Any deviating terms of use are indicated in the credits.

# **CHIRON**

MITTEILUNGEN
DER KOMMISSION FÜR
ALTE GESCHICHTE UND
EPIGRAPHIK
DES DEUTSCHEN
ARCHÄOLOGISCHEN
INSTITUTS

Sonderdruck aus Band 48 · 2018



DE GRUYTER

# Inhalt des 48. Bandes (2018)

- CHARIKLEIA ARMONI ANDREA JÖRDENS, Der König und die Rebellen. Vom Umgang der Ptolemäer mit strittigen Eigentumsfragen im Gefolge von Bürgerkriegen
- Patrick Baker Gaétan Thériault, Xanthos et la Lycie à la basse époque hellénistique: Nouvelle inscription honorifique xanthienne
- AMIN BENAISSA, Two Petitions Concerning Civic Magistracies by a Gymnasiarch and Son of a Veteran
- SOPHIA BÖNISCH-MEYER, Neue Inschriften aus Patara IV: Liktoren und ihr *legatus Augusti*. Eine bilingue Ehrung für L. Luscius Ocra und seine Familie
- Dimitris Bosnakis Klaus Hallof, Alte und neue Inschriften aus Kos V
- DIMITRIS BOSNAKIS KLAUS HALLOF, Alte und neue Inschriften aus Kalymna
- ARI BRYEN, Labeo's iniuria: violence and politics in the age of Augustus
- HÉLÈNE CUVIGNY, Les ostraca sont-ils solubles dans l'histoire?
- ANASTASIA DRELIOSSI-HERAKLEIDOU KLAUS HALLOF, Eine neue Grenzziehungsurkunde aus Lepsia
- Patrice Hamon, Tout l'or et l'argent de Téos: au sujet d'une nouvelle édition des décrets sur les pirates et l'emprunt pour la libération des otages
- HELMUT LOTZ, Studien zu den kaiserzeitlichen Grabinschriften aus Termessos (Pisidien): Zur Höhe der Grabbußen
- ROBERT PARKER, Greek Religion 1828–2017: the Contribution of Epigraphy
- EMILIO ROSAMILIA, From Magas to Glaukon. The Long Life of Glaukon of Aithalidai and the Chronology of Ptolemaic Re-Annexation of Cyrene (ca. 250 BCE)
- Winfried Schmitz, Lykurgs Gesetz über die Kinderzeugung und seine zweite und dritte Rhetra
- CHRISTOF SCHULER, Zum Geleit: 50 Jahre Kommission für Alte Geschichte und Epigraphik des Deutschen Archäologischen Instituts 1967–2017

#### HÉLÈNE CUVIGNY

#### Les ostraca sont-ils solubles dans l'histoire?

Les ostraca dont il sera question proviennent des fouilles auxquelles j'ai participé dans le désert Oriental d'Égypte depuis 1987.¹ Jusqu'à 2012, nous avons fouillé des sites romains: deux *metalla* impériaux – le Mons Claudianus et la petite carrière de Domitianè/Kainè Latomia – et plusieurs *praesidia* jalonnant les routes reliant Koptos (auj. Quft) à Myos Hormos et à Bérénice. La partie du désert traversée par ces deux routes s'appelait à l'époque romaine «désert de Bérénice». À partir de 2013, j'ai transféré la direction du programme archéologique à BÉRANGÈRE REDON et THOMAS FAUCHER, sous l'impulsion de qui nos recherches dans la région ont bifurqué vers la période ptolémaïque.

#### Fouiller du mou

De 1987 à 2012, les promoteurs des fouilles du désert Oriental ont été des philologues: JEAN BINGEN, au Mons Claudianus, puis moi-même. C'est la raison pour laquelle tant d'ostraca ont été mis au jour. En effet, sur ces sites du désert Oriental, qu'ils soient romains ou ptolémaïques, la majorité des textes se trouve dans des dépotoirs. Mais ceux-ci ne sont pas toujours conservés. Et, lorsqu'ils le sont, ils ont de quoi rebuter les archéologues, habitués, par leur formation et leur expérience, à appréhender un site par l'étude du bâti et par celle des couches d'occupation.<sup>2</sup> La micro-stratigraphie des dépotoirs, qui les rend compliqués et fastidieux à fouiller correctement, contribue à leur aversion: ce sont des mille-feuilles résultant du tassement des rejets répétés de paniers d'ordures, les petits tas se mélangeant sous l'effet du piétinement des hommes et des animaux,<sup>3</sup> des intempéries, des dépôts occasionnels de gravats, survenus par exemple lorsqu'on creusait une nouvelle citerne ou qu'on curait le puits. En outre, du fait des conditions climatiques de l'Égypte, les dépotoirs contiennent bien d'autres vestiges que les ostraca: des restes végétaux et animaux, des textiles, toutes sortes de petits objets du quotidien perdus ou cassés, des flots de céramique. Recueillir, enregistrer, classer, traiter tout ce matériel réclame de l'organisation, la présence de spécialistes et une coopération harmonieuse entre les participants. Fouiller pour trouver

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Financées en grande partie par l'IFAO et, à partir de 1994, par le MAE.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Je ne parle pas évidemment des préhistoriens.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Les occupants des *praesidia* élevaient des porcs à même les dépotoirs.

un type d'objet particulier heurte aussi, à juste titre, la déontologie des archéologues, dont l'un des Commandements est: «tu ne fouilleras point pour trouver». Au Mons Claudianus, l'autorité intellectuelle de BINGEN et son implication personnelle dans la fouille ont permis d'exploiter presque tous les dépotoirs. À partir de 1994, quand nous avons travaillé sur les *praesidia* de la route de Myos Hormos, puis sur ceux de la route de Bérénice, JEAN-PIERRE BRUN, qui a sacrifié beaucoup de son temps à la fouille et à l'analyse stratigraphique des dépotoirs, a été d'avis qu'il ne fallait pas laisser échapper l'occasion si rare de trouver des textes et que l'approche holistique d'un site ne devait pas empêcher une exploration systématique des dépotoirs. Il a accepté avec bonne humeur que les fortins fouillés soient choisis en fonction de la présence de dépôts d'ordures, plaisantant sur les «produits dérivés des ostraca» et déplorant à moitié sérieusement de ne pouvoir lancer un programme parallèle qu'il appelait «La route sans les ostraca».

## Des sources qui en disent trop et pas assez<sup>4</sup>

Les ostraca des *praesidia* romains rassemblés entre 1987 et 2012 ont enrichi le corpus des papyrus documentaires avec des thématiques très différentes de celles dont les papyrologues ont l'habitude. Dans les textes du désert, la fiscalité et le droit se font discrets, l'administration villageoise et l'agriculture sont absentes (nonobstant les potagers installés à proximité de certains puits): point de baux ruraux, de rôles d'imposition, de registres fonciers. En revanche, il est question d'armée romaine, d'officiers, et même de préfets et de procurateurs; à côté des noms vernaculaires égyptiens, beaucoup d'anthroponymes sont latins, beaucoup de termes du lexique aussi, ce à quoi ont été sensibles les spécialistes de l'épigraphie latine.

Avant les fouilles du Mons Claudianus, le mot «ostracon» évoquait surtout les milliers de quittances fiscales de Haute Égypte, même si les lettres sur ostraca du Wâdi al-Fawâkhir, publiées en 1942 par Octave Guéraud, et les O.Florida de Roger Bagnall étaient les signes avant-coureurs des corpus à venir. Si les ostraca du désert ont des contenus beaucoup plus variés que ceux de la vallée, c'est pour deux raisons. D'une part, à cause d'une pénurie chronique de papyrus dans les sites du désert, ils sont un succédané du papyrus: le corpus papyrologique du désert Oriental est presque exclusivement ostracologique; l'autre raison est que les documents les plus importants écrits sur papyrus ne sont pas restés sur place: je pense surtout au «paperwork» des curateurs, qui faisaient des rapports, tenaient des comptes de stocks et rédigeaient des journaux de poste. Tous ces documents, dont on imagine mal qu'ils n'aient pas été sur papyrus, étaient envoyés à la préfecture du désert de Bérénice, sise à Koptos, pour être contrôlés et archivés. Il ne nous reste que des textes que les anciens eux-mêmes

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Je dois cette formule, qui m'a frappée par sa justesse, à MICHEL REDDÉ, autre pilier de la fouille des *praesidia*.

jugeaient si peu importants qu'ils les jetaient à la poubelle. Cette documentation a trois qualités rares: elle est abondante, diversifiée et parfaitement localisée. Mais on est dans l'éphémère, le micro-événementiel, l'anodin. Peut-on faire de l'histoire avec des sources aussi inadéquates? Peut-on comprendre ce qui se joue à partir de traces dérisoires?

Que contiennent les ostraca du désert?

Le tableau suivant présente le nombre d'ostraca inventoriés par site:

Mons Claudianus	1987–1993	O.Claud.	9275
Maximianon	1994-1995	O.Max.	1549
Krokodilô	1996-1997	O.Krok.	772
Didymoi	1998-2000	O.Did.	970
Domitianè/Kainè Latomia	2002-2003	O.KaLa.	1026
Dios	2006-2009	O.Dios	1567
Xèron Pelagos	2010-2013	O.Xer.	1309
Bi'r Samût (ptolémaïque)	2014–2016	O.Sam.	1245 (540 grecs, 658 démotiques, 22 bilingues)
Abbad (ptolémaïque)	2017–2018	O.Abbad	181 (68 grecs, 97 démotiques, 16 bilingues)

Ces comptages incluent quelques dizaines de stoppers en plâtre ou en argile, ainsi que les rares papyrus. Tous ces textes ont été photographiés, déchiffrés et transcrits sur place à grand renfort de lampes puissantes et de loupes lumineuses, les lectures étant au besoin ultérieurement vérifiées sur les originaux, conservés dans un magasin du Service des Antiquités égyptien, d'abord à Dendera, puis à Quft. Nous sommes passés à la photo numérique en 2003; lorsque, en 2005, ADAM BÜLOW-JACOBSEN a eu l'heureuse intuition d'employer un appareil photo numérique spécialement réglé sur l'infrarouge, les résultats ont été tellement spectaculaires que nous avons entrepris de rephotographier presque tous les ostraca trouvés précédemment. Cette avancée technologique a également modifié la chaîne opératoire des papyrologues sur le terrain: les ostraca ont été photographiés avant tout essai de lecture, puis confortablement lus sur écran, les originaux ne servant plus qu'à vérifier quelques points douteux (telle tache est-elle de l'encre, ou une saleté, ou un accident de la céramique?).

Sur les sites romains du désert, les types documentaires sont toujours les mêmes et à peu près dans les mêmes proportions. Prenons l'exemple de Xèron:

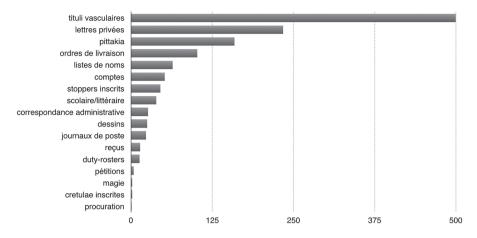


Fig. 1. Les genres textuels à Xèron Pelagos

La catégorie la mieux représentée est celle des *tituli* généralement inscrits à l'encre sur les contenants, qui sont presque toujours des amphores du type AE3 bitronconique et, à partir du règne d'Antonin, de plus en plus souvent des gourdes. Viennent ensuite les innombrables lettres écrites à titre privé par des militaires et des non-militaires. Cette correspondance s'échangeait surtout entre *praesidia* immédiatement voisins et accompagnait souvent des envois de menues sommes d'argent ou d'objets, en particulier de légumes frais. La troisième catégorie en quantité est celle des pittakia. J'appelle ainsi toutes sortes de tickets comportant des indications très brèves, dépourvues de syntaxe, parfois réduites à un nom.

Les ordres de livraison sont anormalement nombreux à Xèron, à cause de la présence d'un dossier d'une centaine d'ordres de mesurer du blé à des Barbares dans la 11<sup>e</sup> année d'un règne qui est probablement celui de Gallien. Écrits dans l'espace de quelques jours et trouvés groupés, ces ordres témoignent d'une opération exceptionnelle qui n'a pas laissé de trace ailleurs qu'à Xèron: tout se passe comme si ce *praesidium* avait servi pendant quelques jours de grenier et de centre de distribution au bénéfice des Barbares, dont la riche anthroponymie montre qu'il s'agit de Blemmyes, même si l'administration romaine n'avait pas encore pris l'habitude de les désigner par ce nom.<sup>5</sup>

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Sur ce dossier, voir provisoirement H. Cuvigny, Papyrological Evidence on «Barbarians» in the Eastern Desert of Egypt (end 1<sup>st</sup> cent.—mid 3<sup>rd</sup> cent. CE), in J. H. F. Dijkstra — G. Fisher (éds.), Inside and Out. Interactions between Rome and the Peoples on the Arabian and Egyptian Frontiers in Late Antiquity (200–800 CE), 2014, 188–196; ead., Hommes et dieux en réseau: bilan papyrologique du programme «désert Oriental», CRAI 2013, 436–440.

## Intérêt inégal des ostraca comme source en histoire

Tous les ostraca n'ont pas un égal potentiel. Tous ne sont pas des traces dérisoires. Chaque fois que j'édite un ostracon, je le classe mentalement en fonction des efforts qu'il faut déployer pour l'arracher à l'inintelligibilité ou à l'insignifiance.

Il y a d'abord les documents exceptionnels qui remplissent deux conditions rarement réunies: ils livrent d'emblée des informations synthétiques, ce qui est rare pour des ostraca et, de plus, ils sont en bon état. C'est le cas d'un tableau de distribution d'eau à la population présente au Mons Claudianus un jour du règne de Trajan, à l'époque des grandes commandes de colonnes pour le forum qui porte son nom.<sup>6</sup> Sans avoir besoin de faire de «guesstimates», on apprend le nombre exact de militaires, d'artisans indigènes de condition libre et d'employés de la *familia* impériale. Autre ostracon exceptionnel: le journal de poste de Krokodilô, également trajanien (O.Krok. I 1). Il permet de comprendre le fonctionnement de la poste officielle qui, dans le désert Oriental, s'appuyait sur l'infrastructure militaire des *praesidia* et sur leur personnel. Ce serait très facile de faire œuvre d'historien avec des sources semblables. Malheureusement, de tels ostraca sont très rares; au cours de ces trente ans de fouilles de dépotoirs, nous n'en avons découvert que trois de cette trempe.<sup>7</sup>

Comment se débrouille-t-on avec les autres? On a souvent la chance de les trouver en séries, ce qui les fait généralement gagner en intelligibilité. C'est pourquoi il est important de recueillir le maximum d'ostraca sur un site.

Prenons l'exemple des ἐντολαί du Mons Claudianus, qui datent d'Antonin le Pieux. Ces ἐντολαί sont les instructions que les artisans indigènes du Mons Claudianus adressaient chaque mois à leur intendant aux vivres (κιβαριάτης), pour expliquer sous quelle forme ils souhaitaient recevoir leur salaire. Originaires de la vallée du Nil, les artisans indigènes étaient carriers, tailleurs de pierre et forgerons. L'administration les avait rangés sous la catégorie des pagani, mais ils formaient deux communautés distinctes: l'association des Alexandrins et celle des gens de Syène. Les ἐντολαί m'ont permis d'établir que les familles de ces ouvriers, recrutés aux deux extrémités de la province, avaient été déplacées pour être installées à Kainè, une ville nouvellement fondée sur le Nil pour servir de caput viarum aux routes du Porphyrites et du Mons Claudianus. Chaque mois, chacune des associations désignait un des ouvriers comme κιβαριάτης (responsable des cibaria). Le κιβαριάτης descendait du μέταλλον dans la vallée pour retirer les rations de blé et les salaires de ses camarades, faire des achats à leur demande et remettre le blé aux femmes, sœurs et mères résidant à Kainè, pour qu'elles le transforment en pain. Le technonyme latinisant κιβαριάτης trahit l'intervention de l'administration impériale dans ce système d'autogestion des salaires et du ravitaillement qui n'existait pas encore sous Trajan. J'ai déjà exposé ailleurs diverses

 $<sup>^6\,</sup>$  H. Cuvigny, L'organigramme du personnel d'une carrière impériale d'après un ostracon du Mons Claudianus, Chiron 35, 2005, 309–353.

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> Le troisième est l'«amphore des Barbares», copie de circulaires officielles passées entre les mains du *curator* de Krokodilô (O.Krok. I 87).

conclusions tirées des ἐντολαί, mais les ἐντολαί elles-mêmes ne sont pas encore publiées: il y en a en effet environ 1200, et je n'ai pas fini d'exploiter cette masse de données. Je suis un peu handicapée pour ce genre de travail du fait que, pour des raisons historiques et techniques, nous n'avons pas de base de données moderne et complète pour les ostraca du Mons Claudianus. Indépendamment de ce problème, je crains que ce dossier, si détaillé qu'il soit, ne permette pas de répondre à une question pourtant essentielle: quel était l'effectif de la main-d'œuvre indigène sous Antonin? En effet, les ἐντολαί ne comportent pas de date et il n'est même pas possible de savoir sur combien d'années s'étend cet ensemble: un an? deux ans? vingt ans?

L'importance de la mise en série des documents, aussi bien pour l'épigraphiste que pour le papyrologue, n'est plus à démontrer. Encore faut-il que ces documents aient quelque substance; lorsqu'ils sont excessivement laconiques, la mise en série ne peut pas grand chose pour les rendre intelligibles. Ce problème est particulièrement aigu avec deux genres documentaires: les pittakia et les *tituli* vasculaires.

Prenons le cas des pittakia qui mentionnent des décanies. Ils sont caractéristiques de la route de Bérénice: nous en avons à Didymoi, à Dios et à Xèron;<sup>8</sup> plusieurs des individus qui y figurent réapparaissent dans des textes du même genre trouvés à Bérénice. Cet ensemble comporte des sous-catégories, par exemple le groupe des pittakia qui mentionnent des sacs. En voici un, qui me servira à montrer à quel point on est dans le brouillard.

O.Xer. inv. 348 fin IP–première moitié du IIP US 90804  $6.5 \times 4.3$  cm fig. 2

(δεκανίας) Κρονίο(υ) Ψενταφο() Κρόνιο(ς) Έπωνύχ(ου) σάκ(κος) (ἀρτάβη) α

1 κρονι $^{\circ}$  || 2 κρονι $^{\circ}$  επωνυχ || 3 σα $^{\kappa}$   $\div$ 

«Kronios fils d'Eponychos, de la décanie<sup>9</sup> de Kronios fils de Psentapho( ). Un sac, 1 artabe».

Nous ignorons la nature du produit mesuré en artabes, même si ce ne peut être qu'une denrée sèche: blé, orge, balle (ἄχυρον), pain? Nous ne savons pas ce qu'on fait de ce sac. A-t-il été livré à Xèron par Kronios? Ou, au contraire, lui a-t-il été remis pour qu'il l'emporte ? Ou contenait-il une ration pour lui-même ou pour ses bêtes? On a pourtant l'impression que la série des pittakia mentionnant des décanies est fondamen-

<sup>8</sup> Ceux de Didymoi ont été publiés dans la série des documents divers relatifs aux décanies (O.Did. 121); les pittakia de Dios et de Xèron sont inédits.

<sup>9</sup> Sur la résolution (δεκανίας), peut-être préférable à (δεκανός), voir O.Did., p. 66 sq.

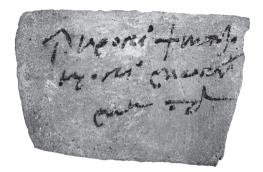


Fig. 2. O.Xer. inv. 348 (© A. Bülow-Jacobsen)

tale pour la compréhension de l'organisation du ravitaillement et du transport, tant à l'échelle du désert Oriental qu'à l'échelle locale de grands sites individuels comme Bérénice ou le Mons Claudianus. Je reconnais mon sentiment de frustration dans ces lignes écrites par Rodney Ast et Roger Bagnall à propos d'une série de pittakia trouvés à Bérénice et relatifs au transport d'eau, également organisé sur la base des décanies: «Given the prominence of ostraka from the water, amounting to more than 70 percent of the texts in this volume, one might expect extensive illumination about the water supply of Berenike. Any such expectations are disappointed. Not once does a receipt tell us where the water came from, on what date it was delivered, how long it took to transport it, or by whose orders it was transported. We are not told what the quotas incumbent on any transporter were». 10 Tant qu'un nouveau document n'aura pas livré de clef de compréhension, je crains que l'édition de ces petits billets ne permette pas de progresser au-delà d'une impression générale, qui est la suivante: pour le transport à dos d'âne ou de chameau dans le désert, l'État a fait appel à la population indigène. Contrairement aux carriers du Mons Claudianus, artisans hyperqualifiés qu'il avait fallu faire venir de lieux éloignés, les âniers et chameliers, du moins dans le cas du désert de Bérénice, étaient recrutés dans la région même du caput viae, Koptos. En effet leur anthroponymie, de Didymoi jusqu'à Bérénice, est à la fois fortement vernaculaire et épichorique de Koptos. L'organisation par décanies permettait sans doute de contrôler l'exécution des tâches et de moduler la rémunération de ces transporteurs. Comme l'institution du κιβαριάτης, je pense que celle des δεκανίαι trahit l'intervention de l'État, car ce terme grec, peu employé à l'époque lagide, mais récurrent dans la documentation d'époque impériale, pourrait bien être le calque sémantique de decuria, la décurie étant l'unité de base dans l'organisation des collegia civils et serviles du monde romain.

<sup>&</sup>lt;sup>10</sup> O.Ber. III, p. 29.

S'il existe deux papyrus qui concernent le ravitaillement en grain des sites romains du désert en amont du processus de ravitaillement,<sup>11</sup> les sources trouvées dans la vallée sont strictement muettes sur la fourniture de vin, qui a pourtant laissé les traces matérielles les plus visibles sur nos sites, sous la forme de milliers d'amphores cassées, dont une notable quantité portait une inscription à l'encre.

Inscrits dans leur grande majorité sur des conteneurs à vin, ces tituli sont des traces directes du ravitaillement de la communauté résidant sur un site. Entre sites romains et sites ptolémaïques, les tituli vasculaires présentent des différences dont on aimerait connaître la raison: à Bi'r Samût et Abbad, les indications métrologiques, éventuellement précédées d'une année régnale, sont fréquentes sur les tituli amphoriques en grec (et en démotique). En revanche, la présence d'anthroponymes n'est pas très courante. Dans les sites romains au contraire, les tituli picti comportent généralement l'identité plus ou moins précise d'un individu, et jamais, à de rarissimes exceptions, une notation métrologique. Cette différence a probablement un rapport avec la taille et avec l'usage des amphores. À l'époque romaine, il s'agit surtout de l'AE3 bitronconique de 6,50 litres. Les gourdes, qui remplaceront de plus en plus cette amphore, ont également une faible contenance. Ces conteneurs romains représentaient des rations individuelles. En revanche, les amphores communes trouvées dans les deux fortins du IIIe s. av. J.-C. que nous avons fouillés, Bi'r Samût et Abbad, sont beaucoup plus grandes. JENNIFER GATES-FOSTER a établi l'existence de deux modèles: le plus petit a une capacité de 42 litres, le plus grand de 60 litres (sans compter le col). Les indications de capacité inscrites sur ces grandes amphores ptolémaïques sont très variables et sont généralement très inférieures à la capacité totale, comme si elles n'étaient pas entièrement remplies. Il paraît pourtant étrange que le vin ait pu être apporté sur place dans des amphores surdimensionnées et parfois à moitié vides. Je suis tentée de croire que les dipinti de Bi'r Samût ont été apposés sur place et résultaient d'inventaires de stockage. Quand nous avons eu la chance de trouver des amphores complètes, elles se révélaient comporter un grand nombre de notations, surtout d'ailleurs en démotique, qui ont dû être ajoutées au fil du temps.

La grande contenance des amphores communes employées dans les stations du désert à l'époque lagide reflète probablement une organisation collectiviste du ravitaillement en vin: les amphores amenées sur le site ne sont pas destinées à des individus. Cela n'est peut-être pas sans rapport avec la rareté des lettres privées trouvées à Bi'r Samût, alors que, à l'époque romaine, les lettres privées échangées entre *praesidia* voisins sont le genre documentaire le mieux représenté après les *tituli*. Dans le corpus de Bi'r Samût, les individus ne semblent pas avoir de personnalité ou de vie privée, alors que la vie quotidienne, personnelle, affective, et même amoureuse, des occupants des *praesidia* imprègne leurs lettres: menus soucis, déclarations d'amitié, sollicitude inquiète, hostilité, jalousie ... Cette ambiance petite-bourgeoise n'est sûrement pas sans lien avec la présence de femmes dans les *praesidia*. À Bi'r Samût, en revanche,

<sup>&</sup>lt;sup>11</sup> SB XIV 12169 (96<sup>p</sup>), P.Oxy. XLV 3243 (214/215<sup>p</sup>).

les figures féminines sont exceptionnelles: sur les 540 ostraca grecs, quatre seulement mentionnent des femmes.  $^{12}$ 

Bien que les *tituli picti* soient en prise directe avec l'organisation du ravitaillement et de la distribution, leur édition pourra-t-elle faire progresser la connaissance du système? Je ne suis pas certaine que nous comprendrons jamais dans quels lieux et dans quelles circonstances ces amphores étaient commandées, remplies, inscrites. La seule piste qui me semble prometteuse serait de recouper les données des *dipinti*, qui sont surtout prosopographiques, avec les èντολαί et avec les comptes de vin.

Mais il existe un cas encore plus frustrant: l'ostracon qui aurait pu être un document important s'il avait été en bon état. L'exemple que j'ai choisi est un brouillon de pétition fragmentaire trouvé au Mons Claudianus, O.Claud. inv. 6366+7149. On sait qu'Aelius Aristide, dans son évocation du Porphyrites, a longtemps imposé l'idée que la main-d'œuvre employée dans les carrières impériales du désert Oriental était constituée de condamnés. Les ostraca du Mons Claudianus ont montré qu'il n'en était rien. On aurait dû s'apercevoir depuis longtemps que l'extraction du granit et la mise en forme des monolithes réclamaient au contraire des gens de métier, et les ἐντολαί ont révélé que ces artisans hautement qualifiés étaient plutôt bien traités. À leurs côtés, œuvrait la *familia*, groupe aussi nombreux, mais affecté à des tâches logistiques n'exigeant pas un savoir-faire très poussé. D'un autre côté, la condamnation aux travaux forcés dans les *metalla* est attestée en Égypte par quelques papyrus, mais on n'en trouve pas la moindre trace dans les quelque neuf mille ostraca du Claudianus sinon, peut-être, cette pétition.

Les deux requérants cherchent à faire valoir un droit auquel leur qualité de citoyens d'Antinoou polis leur permet de prétendre. C'est apparemment de leur mère respective qu'ils ont reçu la citoyenneté antinoïte. Il est désormais admis en effet que le privilège de l'ἐπιγαμία, c'est-à-dire le droit d'épouser une personne n'ayant pas ce droit de cité tout en le transmettant aux enfants à naître, avait été conféré non seulement aux citoyens, mais aussi aux citoyennes d'Antinoou polis.<sup>13</sup> Ce droit heurte les

 $<sup>^{12}</sup>$  Dont une certaine Borka qui a, curieusement, une fonction qu'on s'attendrait plutôt à voir confiée à un homme: on l'appelle ή χιλοφύλαξ, «la gardienne de fourrage».

<sup>&</sup>lt;sup>13</sup> H. Braunert, Griechische und römische Komponenten im Stadtrecht von Antinoopolis, JJP 14, 1962, 77–79; M. Zahrnt, Antinoopolis in Ägypten: Die hadrianische Gründung und ihre Privilegien in der neueren Forschung, ANRW II.10.1, 1988, 690–692; Fr. Sturm, Ha conferito Adriano uno statuto personale speciale agli Antinoiti, Iura 43, 1992, 86–88; O. Montevecchi, Adriano e la fondazione di Antinoopolis, in J.-M. Croisille (éd.), Neronia IV. Alejandro Magno, modelo de los emperadores romanos, 1990, 192 (= Montevecchi, Scripta Selecta, 1998, 208); Fr. A. J. Hoogendijk – P. van Minnen, Drei Kaiserbriefe Gordians III. an die Bürger von Antinoopolis, Tyche 2, 1987, 74.

conceptions du droit grec classique, selon lequel les femmes ne peuvent transmettre la citoyenneté, alors que, selon le droit romain, l'enfant issu d'un couple mixte obtient le statut le moins avantageux, mais l'enfant naturel suit le statut de sa mère: si elle est citoyenne romaine, il le sera aussi. Cela explique le nombre d'ἀπάτορες, enfants sans père officiel, dans les papyrus, ce qui permettait à des filles de vétérans, citoyennes romaines, de transmettre leur statut aux enfants qu'elles avaient avec des non-citoyens. Les deux pétitionnaires ont une autre particularité: ils sont, justement, ἀπάτορες, puisqu'ils n'indiquent que des métronymes. L'un, Petronas – à moins que ce ne soit une Petron<i>a – a pour mère Iulia Maxima qui, si elle avait la citoyenneté romaine, ne l'a pas transmise à sa progéniture; l'autre, Maximus (coïncidence ou lien familial?), est fils de Mantinoè alias Chairèmonianè. Pourtant, l'ἐπιγαμία antinoïte ne devrait pas conduire à occulter une filiation paternelle, puisqu'elle autorisait précisément les unions mixtes et la transmission de la citoyenneté antinoïte par la mère. <sup>14</sup> Les requérants ont-ils simplement jugé inutile d'indiquer leur filiation paternelle parce qu'elle n'avait pas d'incidence sur leur droit de cité? Andrea Jördens me propose une autre hypothèse: les requérants seraient les esclaves de deux citoyennes antinoïtes, et ils auraient reçu une formation de carriers. Elle observe en effet que leurs noms – Petronas, Maximus – sont bien ternes pour des citoyens d'Antinoou polis. On ignore si les privilèges des Antinoïtes pouvaient s'étendre à leurs esclaves (à l'instar des taux réduits de la λαογραφία dont bénéficiaient les esclaves des catégories privilégiées de la population indigène), mais peut-être nos deux pétitionnaires, considérant que «qui n'ose rien n'a rien», voulaient-ils du moins tenter leur chance. 15 L'affirmation ἐπεὶ ἡμεῖς Ἀντινο<ε>ῖς (l. 9) paraît néanmoins hardie de la part d'esclaves. Des affranchis, alors?<sup>16</sup> On ignore si les affranchis des Antinoïtes, comme ceux des Romains, recevaient la citoyenneté.

Si l'on fait abstraction de la lecture, qui reste douteuse, du nom d'un préfet d'Égypte à la ligne 7, nous ne disposons pas pour ce document d'indices de datation précis. L'*origo* des requérants fournit un terminus post quem qui est, dans l'absolu, la date de fondation d'Antinoou polis (130<sup>p</sup>), mais il faut la repousser de quelques décennies: le nom Mantinoé suppose que cette mère est née après 130 et son fils – si fils il y a – a des chances d'être lui-même un adulte. Le coin SE du village fortifié (= FSE) était enseveli sous des détritus très mélangés où les dates extrêmes livrées par les ostraca sont 137 et

P.Mich. VI 370 offre un cas indubitable d'une femme ἀπάτωρ qui est citoyenne antinoïte par sa mère: Τασουχαρίω ἀπάτορι μη(τρὸς) Σαραπιάδος ἀντινοείδι.

<sup>&</sup>lt;sup>15</sup> Je remercie A. JÖRDENS pour cette hypothèse et pour sa relecture critique du manuscrit de cet article.

 $<sup>^{16}\,</sup>$  Mais on attendrait que la mention ἀπελεύθερος figure entre l'idionyme et le nom de la patronne.

197. L'ostracon daté le plus tardif du Mons Claudianus est une dédicace du règne de Sévère Alexandre (222–235<sup>p</sup>), trouvée au pied de la porte du village fortifié. <sup>18</sup>

Le destinataire, le centurion Callius Alexandros, n'est pas autrement connu. À cette époque, il n'y a plus de centurion en résidence au *metallon*, qui est désormais commandé par un *curator praesidii / metalli*. Les pétitionnaires ont dû préparer leur pétition en vue d'une visite du centurion. 19

La principale question que pose cet ostracon est la raison de la présence au Claudianus de ces deux Antinoïtes: étaient-ils des condamnés, des militaires, des ouvriers? On examinera ces possibilités dans le commentaire.

L'ostracon est incomplet à droite et en bas; il est impossible d'évaluer l'étendue des lacunes. L'encre est délavée en de nombreux endroits; on ne peut décider si elle a été effacée chaque fois de façon intentionnelle ou non. Le texte présente en tout cas de nombreux repentirs (biffures, surcharges et ajouts dans les interlignes).

<sup>&</sup>lt;sup>17</sup> On ne peut se fier à la position des ostraca dans la stratigraphie du FSE, où du matériel antoninien a été déposé, lors d'un grand nettoyage, au-dessus d'une couche d'abandon plus récente (J. BINGEN, Quatrième campagne de fouille au Mons Claudianus. Rapport préliminaire, BIFAO 90, 1990, 68).

<sup>&</sup>lt;sup>18</sup> O.Claud. inv. 7363 (H. CUVIGNY, Une dédicace à Zeus Hèlios Grand Sarapis honorant un *desector* sur un ostracon du Mons Claudianus, in Chr. Freu – S. Janniard – A. Ripoll [éds.], Libera curiositas. Mélanges d'histoire romaine et d'antiquité tardive offerts à Jean-Michel Carrié, 2016, 17–21).

<sup>&</sup>lt;sup>19</sup> Sur l'implication des centurions dans la gouvernance du Mons Claudianus à partir du moment où, sous Antonin semble-t-il, le *metallon* est passé sous commandement d'un *curator*, voir H. Cuvigny, Le système routier du désert Oriental égyptien sous le Haut-Empire à la lumière des ostraca trouvés en fouille, in J. France – J. Nelis-Clément (dir.), La *statio*. Archéologie d'un lieu de pouvoir dans l'empire romain, 2014, 253–255.

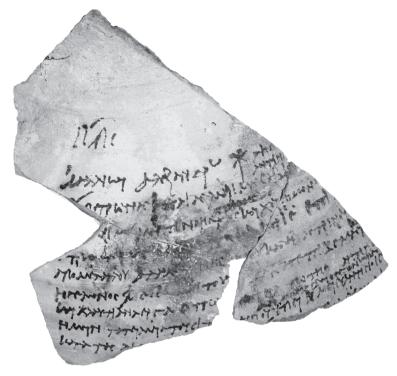


Fig. 3. O.Claud. inv. 6366+7149 (© A. Bülow-Jacobsen)

π(αρὰ?) πε

```
Καλλίωι
               Άλεξάνδρω
                              (ἑκατοντάρχη) ληγε[ῶνος
2a
                                    Άντινο [ίδος? - έως?
    π(αρὰ) Πετρωνας Ἰουλίας Μαξίμας Σαβιγ[
3a
                       [Άντινοε..]
    [καὶ? Μ] αξίμου Μαντινόης τῆς καὶ Χαιρημονι[ανῆς
4
    τυρ ους β κύριε
    άπὸ μετάλλου Άλαβαστρίνης ... οὐκ ἀλαβαστριναι[
6a
    ήγεμόνος του[...] κατεπι εμαει[
    καὶ Κλαυτιανὰ ἔργα ὅπω[ς γ]ράψεις τῷ τῆς ἀντινό[ου (πόλεως) νομάρχη
8
8a
                               ανα δ ον κύριε [
    ήμεῖν τὰ τείμεια τοῦ σιτη[ρ]αισίου * ἐπεὶ ἡμεῖς Ἀντινοῖς [
    κατὰ τὰς δ̞ ..[
                    c. 15 ].[.....j....ü....[
```

<sup>1</sup> π/ || 2 αλεξανδρω || || 3 π/ || 8 l. Κλαυδιανά, γ] ράψης || 9 l. τίμια, σιτηρεσίου ήμεῖς: η ex υ corr. l. Αντινοεῖς.

«De la part de P...

À Callius Alexandros, centurion de la légion [...]

De la part de Petronas (ou Petronia), fils (ou fille) de Iulia Maxima, citoyenne? d'Antinoou, fille de Sabinus (ou – se rapportant à Petronas – de la tribu Sabina) [... et] de Maximus fils de Mantinoè appelée aussi Chairèmonianè [...] ..., seigneur, puisque? [...] de la carrière d'Alabastrinè et? pas des spécialistes? de l'albâtre [... le] préfet Maecius? Laetus? ... [...] et les travaux claudianiens, afin que tu écrives [au nomarque d'Antinoou polis de nous accorder/restituer] l'honorable privilège de l'allocation frumentaire ... parce que nous [sommes/étant] des citoyens d'Antinoou [...] conformément aux constitutions [...] ...»

- 1 Après avoir commencé à écrire le nom des requérants, le scripteur est revenu sur son intention première de se dispenser du prescrit. Il arrive en effet que celui-ci soit omis dans les brouillons de pétitions (cf. BGU XI 2012, P.Mert. III 104, P.Oxy. VIII 1117, SB VI 9458, SB XVIII 13094), ainsi que dans des copies privées (CPR XV 8 et 9).
- **2** Καλλίωι Άλεξάνδρφ: première attestation en Égypte du gentilice Callius. Le FSE a livré un autre centurion Alexandros, mais dans une couche éloignée et profonde, et dont le gentilice est Claudius si l'on se fie au rapprochement entre O.Claud. II 385 et 386.

ληγε[ῶνος: à cette époque, la seule légion de l'*exercitus Aegypti* est la *II Traiana Fortis*, dont le nom n'était d'ailleurs pas nécessairement indiqué dans la lacune (cf. O.Xer. inv. 618, 8 ou encore les rapports d'hydrophorie du Mons Claudianus adressés à Priscus, ἐκατοντάρχης ληγεῶνος); il pouvait aussi être réduit au numéral β.

- **2a** Je ne sais si le requérant a voulu insérer ἀντινοΐδος après le nom de sa mère ou souligner sa propre qualité d'ἀντινοεύς, gentilé susceptible de se placer avant ou après l'indication du phylétique et du démotique.
  - 3  $\pi(\alpha\rho\dot{\alpha})$  n'aurait pas été abrégé dans une pétition originale.

Πετρωνας: telle quelle, cette forme ne peut être un génitif; c'est le nominatif du masculin Πετρωνᾶς, formé sur le gentilice Petronius avec le suffixe grec d'hypocoristiques -ᾶς. Ni le féminin \*Petrona, ni \*Petronus n'existent (la base EDCS en livre un seul exemple, C. Petronus C. f. Laetus, RIB III 3546, où l'absence de iota est considérée par l'éditeur comme une bévue). Il faut donc supposer une faute soit pour Πετρωνᾶ<το>ς, soit pour Πετρων<ί>ας, mais la présence d'une femme est statistiquement moins vraisemblable. Par ailleurs aurait-elle été citée en premier? Il est également peu probable qu'une femme ait pu prétendre au σιτηρέσιον antinoïte (l. 9)? Cette institution est mal connue. Nous ne connaissons pas de femmes bénéficiaires des distributions frumentaires en Égypte, où le σιτηρέσιον d'Oxyrhynchos est le mieux connu (aucune des demandes publiées dans les P.Oxy. XL n'émane d'une femme). Un seul document, ILS 9275, donne une femme comme bénéficiaire du *frumentum publicum* romain; Denis Van Berchem se demande, pour en rendre compte, si le privilège n'était pas étendu aux veuves et aux orphelins (Les distributions de blé et d'argent à la plèbe romaine sous l'Empire, 1975, 43).

Σαβιν[: il s'agit soit du patronyme (Σαβίν[ου) de Iulia Maxima, soit du phylétique Σαβίνιος (Σαβιν[ίου τοῦ καὶ  $7-10^7$ ]). En ce cas, la fin de ligne était occupée par un des démotiques correspondant à la tribu Sabina, peut-être aussi par le début du nom du second requérant, si celui-ci avait un nombre double ou un gentilice.

**3a** [Αντινοε..]: peut-être [Αντινοε<ΐ>δος].

4 Μαντινόης: ce curieux anthroponyme combine le nom de Mantinée avec celui d'Antinoos.<sup>20</sup> Antinoos était originaire de la cité de Bithynion, dont une tradition légendaire rapportée par Pausanias faisait une colonie de Mantinée, cité d'Arcadie (8, 9, 8). Cet auteur donne une vive idée de l'importance du culte d'Antinoos à Mantinée quelques décennies après la mort du jeune homme: temple, mystères, concours, portraits peints et sculptés, chapelle remarquable par sa décoration lithique dans le gymnase (j'imagine volontiers que du porphyre d'Égypte y a été employé). Sur la légende de la fondation de Bithynion par des Mantinéens, voir L. ROBERT, À travers l'Asie Mineure, 1980, 132–146: à cette légende, il rattache le toponyme Μαντίν(ε)-10v présent dans plusieurs sources hagiographiques byzantines évoquant la région de Bithynion. Selon ROBERT, ce toponyme préexistait nécessairement à l'antiquité tardive. Mettant en relation la florissante économie agricole, mais aussi forestière, du territoire de Bithynion, avec des monnaies locales représentant Antinoos avec les attributs de Pan et d'Hermès protecteurs des troupeaux, ROBERT conclut (o. l., 134): «Antinoos n'est pas un garçon de la ville ou de la plaine, mais il était apparemment originaire d'un village dans les prairies ou les forêts et le nouveau dieu protège les troupeaux (...)». Robert va jusqu'à postuler qu'Antinoos était originaire de ce Mantineion (o. l., 138). Comme, à Antinoou polis, plusieurs des démotiques connus de la φυλη Ὀσιραντινοΐς, dont Antinoos divinisé était l'éponyme, visent à présenter ce Bithynien comme un Arcadien en faisant référence à des villes d'Arcadie (Παρρασιεύς, Κλειτοριεύς), Ulrich Wilcken a supputé l'existence dans cette tribu d'un démotique Μαντινεύς non encore attesté (P.Würz. 8, 9–10n.). L'anthroponyme Μαντινόη est propre à l'Égypte, où il figure dans trois autres documents, et même quatre si on inclut P.Oslo. III 129, 16, où la lecture de l'anthroponyme Ἀντινόην, qui est sans parallèle en Égypte ou ailleurs, n'est pas justifiée par un vacat d'après une photo aimablement communiquée par JENS MANGERUD, si bien qu'il faut probablement restituer M]αντινόην. Remarquons qu'Aντινόη, contrepartie féminine du nom 'Αντίνοος, est attesté, mais seulement comme nom de figures mythologiques qui sont chaque fois liées à l'Arcadie: selon une tradition locale, Mantinée aurait été fondée par le héros Mantineus, puis déplacée et refondée par Antinoè, fille de Céphée, dont Pausanias raconte avoir vu le tombeau dans cette cité (8, 8, 4; 9, 5); le Périégète évoque aussi, sur les marges de la chôra de Mantinée, les tombeaux des filles de Pelias, réfugiées en Arcadie après le meurtre de leur père et dont l'une se serait appelée Antinoè (8, 11, 3). Enfin, une scholie aux Argonautiques fait d'une Antinoè l'épouse de Lykourgos, roi d'Arcadie (Scholia in Apollonium Rhodium vetera, éd. KARL WENDEL, 1935, A 164).

<sup>&</sup>lt;sup>20</sup> Je remercie PAUL SCHUBERT de m'avoir ramenée à cette idée que j'avais trop vite écartée.

Il y a des chances pour que le nom d'Antinoos, qui n'est pas fréquent, ait quelque rapport avec ces légendes. Était-ce un nom volontiers donné aux enfants à Bithynion? Ce ne semble pas avoir été le cas, non plus d'ailleurs en Arcadie: l'index des IK31, les inscriptions de Klaudiou polis (le nouveau nom de Bithynion à partir de Claude), ne comporte pas le moindre Antinoos. La seule concentration géographique significative de ce nom se situe en Épire: PIERRE CABANES suppose que ἀντίνοος/ἀντίνους est un nom molosse ou un épichôrique de Thesprôtie méridionale (L'Épire de la mort de Pyrrhos à la conquête romaine, 1976, 554). Le nom du favori d'Hadrien ne procèderait-il pas d'une renomination érudite qui aurait été faite de son vivant et qui traduirait les fantasmes arcadiens de l'empereur?

La fin de la ligne 4 devrait contenir le phylétique et le démotique de Maximus, ou peut-être seulement sa qualité d'Antinoïte.

5 Le scribe ne semble pas couper les mots en fin de ligne. Par conséquent, le début de la ligne 5 devrait comporter un mot entier, dont les deuxième et troisième lettres sont τυ ou πυ, la quatrième étant rho (lecture spontanée), phi ou omicron en surcharge. On attendrait volontiers à cet endroit le démotique de Maximus, mais les traces, sauf à supposer trop de fautes (Σεβα]|στίου <Ή>ρακλείου), ne correspondent à aucun démotique (ou phylétique) antinoïte. Autre hypothèse peu satisfaisante: Ἰτυρέων (l. Ἰτουραίων), ce qui ferait des requérants des soldats d'une cohorte d'Ituréens. Mais ce serait à ma connaissance le seul cas où des militaires en service déclineraient avec autant de détail leur identité de citoyens d'une cité grecque: dans le cas du légionnaire G. Iulius Saturninus, en P.Oxy. XXII 2349, la citoyenneté alexandrine a été occultée par le changement de nom, mais apparaît dans le rappel du nom antérieur à l'enrôlement, Πτολεμαῖος Πτολεμαίου Φυλαξιθαλάσσιος ὁ καὶ Άλθεαιοὺς Διονυσίου τοῦ καὶ Θεοπόμπο[v] (l. 2-6). Il est vrai que, contrairement à cet Alexandrin, nos requérants, à supposer qu'ils soient des militaires, ont conservé leur nom pérégrin. Mais des soldats en service pouvaient-ils bénéficier de privilèges que leur citoyenneté leur garantissait dans la vie civile?

Peut-être σοι devant κύριε. L'epsilon de κύριε semble présenter une diérèse qu'on attendrait sur celui de ἐπι. Mais le premier point peut être aussi bien l'extrémité de la haste du rho de Χαιρημονι[ανῆς, et le second un séparateur comme devant ἐπεί à la ligne 9. κύριε est une incise dans le sôma de la pétition, dont le début est nécessairement situé avant ce vocatif. Ensuite, ἐπι [ pourrait être à comprendre comme ἐπεὶ [ .

 $\bf 6$  ... οὖκ: il est difficile d'imaginer autre chose que καί devant οὖκ, mais les traces se prêtent mal à cette restitution.

ἀλαβαστριναι[ ou ἀλαβαστριναρ[?: mais il n'existe pas de dérivés \*ἀλαβαστρίναιος ou \*ἀλαβαστρινάριος. Ou encore ἀλαβάστρινα suivi peut-être de ἔ[ργα, comme on a Κλαυτιανὰ ἔργα à la ligne 8. LSJ, s.v. ἀλαβάστρινος, cite seulement P.Ryl. II 92, 1 (II–IIIP), qui est une liste d'individus de statut incertain envoyés εἰς ἀλαβάστρινα, εἰς ἀντλίαν, εἰς ἄλας. La glose de LSJ est: «of alabaster, ἔργα», donnant l'impression que ce dernier mot figure dans le papyrus, ce qui n'est pas le cas. On ne peut donc invoquer P.Ryl. II 92 comme parallèle pour le syntagme ἀλαβάστρινα ἔργα. De plus, dans les

deux occurrences de ἀλαβάστρινα, aux lignes 1 et 18 de ce papyrus, le iota est en lacune et Jean Gascou me fait remarquer que le document pouvait aussi bien avoir εἰς ἀλαβαστρῶνα. Les deux personnes envoyées aux salines (εἰς ἄλας) sont des femmes, donc probablement des condamnées, cf. Ulpien, in Dig. 48, 19, 8, 8: in ministerium metallicorum feminae in perpetuum uel ad tempus damnari solent. simili modo et in salinas, «il est d'usage de condamner les femmes au service des mineurs à perpétuité ou pour un temps limité; (il en va) de même (quand elles sont condamnées) aux salines». Si l'on pouvait être sûr que Πετρωνα est une femme, il serait probable que les requérants étaient des condamnés.

7 ἡγεμόνος: «par le gouverneur, sur ordre du gouverneur», ou encore «du temps du (ἐπί) du gouverneur» selon le passage en lacune. <sup>21</sup> Les traces qui suivent, sans que ce soit la seule possibilité, pourraient être le nom du préfet: avec un cognomen en tus? En ce cas, je propose sous toutes réserves Μαικ[ί]ου Λαίτου (200–203). Dès lors, Gascou propose de rendre compte de l'aspect de la première lettre en considérant que le mu a été écrit en surcharge sur un kappa correspondant à l'initiale du praenomen de Quintus Maecius Laetus, que le scripteur aurait renoncé à écrire; le haut de ce kappa aurait en outre été barré d'un petit trait.

κατεπι εμαει[: on pourrait aussi penser à πρᾶγμα ει[ ou πράγμασι [ (τε serait alors la particule).

- **8** ὅπω[ς γ]ράψεις: c'est l'objet de la demande des requérants: que le centurion écrive au nomarque.
- 9 σιτη[ρ]αισίου: si ma lecture est correcte, c'est la troisième mention d'une allocation frumentaire à Antinoou polis, les deux autres étant P.Mich. XII 629 (c. 166–169) et P.Oxy. XL 2941 (c. 154). Ce dernier texte est un hypomnèma adressé au nomarque d'Antinoou polis par un citoyen qui a été désigné responsable d'une distribution de pain en rapport avec le σιτηρέσιον. JÖRDENS se demande si la formule ampoulée τὰ τίμια τοῦ σιτηρεσίου, qui est sans parallèle, a un sens particulier.
- 10 κατὰ τὰς δ...[: la lettre qui suit est êta ou iota: διατάξεις est probable. Ce terme se réfère normalement aux constitutions impériales. On le trouve employé à propos de privilèges des Antinoïtes en W.Chr. 27, fragment d'actes de la βουλή d'Antinoou polis: οἱ νόμοι καὶ διατάξεις, ἡ διάταξις Πρόκλου (en ce cas, édit du préfet Valerius Proculus); dans la pétition W.Chr. 29 (196<sup>p</sup>) adressée à la βουλή d'Antinoou polis, les deux requérants invoquent l'exemption de liturgie hors de leur cité qui leur a été accordée κατὰ διάταξιν θεοῦ Άδριανοῦ.

Plusieurs éléments rendent séduisante l'hypothèse selon laquelle les deux pétitionnaires seraient des condamnés: la mention du *metallon* d'Alabastrinè, sans doute les carrières de calcite au nord d'Antinoou polis et celle de «travaux claudianiens» (καὶ Κλαυτιανὰ ἔργα) et surtout la mention du préfet d'Égypte (ἡγεμόνος). On sait que, dans une province, seul le gouverneur est habilité à prononcer la condamnation ad

<sup>&</sup>lt;sup>21</sup> Cette dernière possibilité m'a été suggérée par Carl-Loris Raschel.

metalla; c'est lui aussi qui libère les condamnés au terme de leur peine, comme le montrent trois levées d'écrou émanant du préfet d'Égypte et conservées sur papyrus;<sup>22</sup> deux d'entre elles indiquent que le prisonnier libéré a purgé chaque fois une peine de cinq ans dans des carrières d'albâtre. 23 Remarquons que les deux libérés, Niger fils de Papirius et Petesouchos fils de Petesouchos, n'ont pas été l'objet d'une damnatio ad metalla: cette peine, considérée comme la plus sévère après la peine de mort, était à vie; la leur relevait d'une autre qualification juridique, la damnatio in opus publicum qui était, dans leur cas, pour une durée limitée (ad tempus).24 Des bribes que j'ai pu arracher à la pétition des deux Antinoïtes émerge un scénario possible: les requérants, des condamnés, auront été, sur ordre du préfet, transférés des carrières d'Alabastrinè au Claudianus. Comme il s'agit d'un brouillon, ils devaient être sur place. L'avant-dernière ligne semble indiquer qu'ils demandent que leur soit reconnu un privilège (ἡμῖν τὰ τίμια) en leur qualité de citoyens d'Antinoou polis. Ce privilège pourrait être, si ma lecture est correcte, le σιτηρέσιον, la frumentatio, dont on aurait ici une nouvelle attestation pour la cité d'Antinoou polis.<sup>25</sup> S'ils ont été condamnés *ad tempus in opus* publicum, ils ont dû en effet conserver leur citoyenneté.<sup>26</sup>

Admettons que les pétitionnaires soient des condamnés. Comment se fait-il que ce témoignage soit unique? La seule solution à laquelle je puisse penser est que, s'il y avait bien des condamnés au Mons Claudianus, ils étaient versés dans la *familia*. Le cas présent pourrait d'ailleurs expliquer la présence, parmi les reçus pour avances à la *familia* (O.Claud. III), de deux hommes dont la matricule est: *numerus* d'Alabastrôn, *arithmos* du Claudianus.<sup>27</sup> Peut-on même imaginer que la *familia* fût massivement constituée de condamnés, qui auraient été envoyés là de tout l'Orient? Cette hypothèse expliquerait deux particularités anthroponymiques de cette catégorie: à côté des noms «serviles», on y rencontre des gentilices et des noms indigènes d'Asie Mineure, en particulier ciliciens.<sup>28</sup>

 $<sup>^{22}\,</sup>$  H. CUVIGNY, Mons Claudianus. Ostraca Graeca et Latina III. Les reçus pour avances à la familia, 2000, 35, n. 119.

<sup>&</sup>lt;sup>23</sup> ChLA X 421 (139<sup>p</sup>): Petesouchos fils de Petesouchos, carrières d'albâtre non localisées; SB I 4639 (209<sup>p</sup>), Niger fils de Papirius, carrières d'albâtre de l'Arsinoïte.

<sup>&</sup>lt;sup>24</sup> Th. Mommsen, Römisches Strafrecht, 1899, 949 et n. 4; A. Jördens, Die Strafgerichtsbarkeit des *praefectus Aegypti*, in R. Haensch (éd.), Recht haben und Recht bekommen im *Imperium Romanum*. Das Gerichtswesen der römischen Kaiserzeit und seine dokumentarische Evidenz, 2016, 89–163, sp. 125 sq.

<sup>&</sup>lt;sup>25</sup> P.Mich. XII 629, 5–6 (166–169<sup>p</sup>): pétition à l'épistratège d'un citoyen d'Antinoou qui se désigne, après la tribu et de dème, comme τῶν ἐκτὸς σειτηρεσίου ἀναγορευομένων («de ceux qui sont proclamés extérieurs aux distributions frumentaires»); P.Oxy. XL 2941–2942.

<sup>&</sup>lt;sup>26</sup> Th. Mommsen, Römisches Strafrecht, 1899, 953 (pour la citoyenneté romaine, mais on peut penser que la règle s'appliquait aussi à la citoyenneté d'une πόλις grecque).

<sup>&</sup>lt;sup>27</sup> O.Claud. III 528 et 587 (entre 145 et 149<sup>p</sup>).

<sup>&</sup>lt;sup>28</sup> Anthroponymie de la *familia*: O.Claud. III, p. 30–33. Le brigandage et la piraterie seraient-ils restés endémiques dans cette région à l'époque impériale? C'est ce que suggère Ph. De Souza, Piracy in the Graeco-Roman World, 1999, 207, bien qu'on dispose seulement

S'ils ne sont pas des condamnés, que peuvent faire ces deux citoyens d'Antinoou polis au Mons Claudianus et comment rendre compte de l'intervention du préfet? J'ai examiné dans le commentaire à la ligne 5 l'hypothèse fragile qui en ferait des soldats. Ou seraient-ce simplement des σκληρουργοί qui, mécontents de la qualité du σῖτος mensuellement fourni par l'empereur (qui était souvent avarié, d'après les ἐντολαί), essaieraient d'obtenir que leur blé civique leur soit envoyé sur place?

#### Les lettres privées: l'histoire à hauteur d'homme

Life's but a walking shadow, a poor player That struts and frets his hour upon the stage And then is heard no more. It is a tale Told by an idiot, full of sound and fury, Signifying nothing.

SHAKESPEARE (Macbeth, V 5)

Il nous est souvent arrivé d'éprouver un frisson de plaisir en découvrant un bel ostracon fraîchement sorti de terre, avant que les mots δέσμη κραμβίων (botte de choux) ou κεφαλωτόν (poireau) ne nous sautent aux yeux, révélant qu'il s'agissait d'un banal «ostracon légumier», notion rapidement adoptée dans notre jargon de chantier. Les ostraca légumiers ont une fâcheuse tendance à être plus nombreux et mieux conservés que les textes d'intérêt administratif: à la fois parce que leurs auteurs étaient également plus nombreux, qu'ils écrivaient systématiquement sur ce type de support et que la taille modeste de ces tessons réduisait leurs chances d'être cassés. Les lettres privées en général sont, après les *tituli* sur conteneurs, le genre le mieux représenté dans les ostraca des *praesidia*, alors qu'elles sont pratiquement absentes des corpus ptolémaïques de Bi'r Samût et d'Abbad, ce qui n'est pas sans lien avec les différences que j'ai déjà relevées dans la teneur des *dipinti*.

Ces lettres circulaient presque uniquement entre fortins immédiatement voisins, ce qui a pu être établi grâce à une formule de courtoisie, le proscynème devant le *genius loci* du *praesidium* d'où l'on écrit.<sup>29</sup> Ce stéréotype épistolaire, absent pour une raison chronologique des ostraca d'Umm Balad, nous a cruellement manqué pour comprendre les réseaux sociaux à l'œuvre autour de ce dernier site. Il est probable que de la correspondance était échangée avec les familles restées dans la vallée, comme en témoigne la longue lettre P.Mich. III 203, écrite par le soldat Saturninus, stationné au camp de Pselchis en Basse-Nubie, à sa mère qui vivait à un millier de kilomètres

d'une source qui rapporte des troubles survenus en 52<sup>p</sup> (Tac. Ann. 12, 55): un brigand du nom de Troxobor avait fédéré des tribus sauvages de Cilicie et, depuis la montagne qu'il contrôlait, descendait faire des razzias dans la plaine et le littoral, kidnappant des indigènes, mais surtout des marchands et des nauclères (Tacite ne le dit pas, mais c'était évidemment pour les rançonner).

 $<sup>^{29}\,</sup>$  A. BÜLOW-JACOBSEN, Toponyms and Proskynemata, in H. CUVIGNY (éd.), La Route de Myos Hormos, 2003, 51–59.

dans le gros bourg de Karanis au Fayoum. Mais nous ne savons rien de cette correspondance, qui devait être sur papyrus (dans les deux sens), et a donc été brûlée ou pieusement gardée.

Les nécessités de la vie quotidienne dans les *praesidia* donnaient de fréquentes occasions d'écrire de petits billets. Ces lettres concernent en général l'envoi de provisions ou d'objets: elles font office de bordereaux d'envoi, d'accusés de réception ou de bons de commandes. Les objets en question sont très souvent, comme on vient de voir, des bottes de légumes: les lettres ont révélé l'existence d'une économie maraîchère autour de certains puits, où l'offre peinait à satisfaire la demande.

Le caractère utilitaire de cette correspondance n'empêche pas l'observation de normes rédactionnelles qui ont un rôle social essentiel: entretenir son réseau de relations en cultivant la bienveillance de ses membres. Ces lettres du désert relèvent en effet d'un genre étonnamment stable de l'antiquité au XIX<sup>e</sup> s. qu'on a appelé l'«épistolographie populaire» et qui réunissait habituellement deux fonctions: une menue affaire terre-à-terre, comme l'envoi d'une salade, qui déclenche l'acte d'écrire, et la consolidation des liens sociaux, à travers des formules de courtoisies très normées qui, loin de paraître banales aux récepteurs, entretiennent les bonnes relations. <sup>30</sup> La lettre ne s'adresse donc pas seulement au destinataire nommé dans le prescrit, mais vise un plus large cercle: c'est pourquoi les vœux de bonne santé pour le destinataire qui la terminent s'accompagnent très souvent de salutations destinées à ceux qui vivent avec lui, lesquelles émanent non seulement de l'épistolier, mais aussi de l'entourage de celui-ci. La lettre privée mettait en œuvre des rituels collectifs: écrite à plusieurs, ne serait-ce que parce que souvent l'expéditeur ne savait pas écrire (voire ne savait pas le grec), elle était lue par plusieurs.

Malgré leur caractère stéréotypé et peu informatif, l'apport des lettres privées à la connaissance des postes avancés de l'armée romaine n'a pas été négligeable. Elles ont révélé la présence à l'intérieur même des fortins d'une proportion impossible à évaluer de non-militaires, y compris des femmes, qui vivaient en symbiose avec les soldats. Plusieurs de ces lettres, celles qui concernent la location des prostituées aux garnisons, m'ont permis de mettre en lumière une organisation originale de la prostitution dans le réseau des *praesidia*: avec le commerce de légumes frais, la prostitution est en effet le sujet le plus récurrent. L'armée y trouvait son compte, puisque c'était bon pour le moral des garnisons isolées, et l'État également, puisque la prostitution était frappée d'un impôt, appelé la *quintana*.<sup>31</sup> Je pense que cette population non militaire des fortins correspond à la catégorie socio-professionnelle de «vivandiers», même si, hormis

<sup>&</sup>lt;sup>30</sup> A. Bruneton-Governatori – B. Moreux, Un modèle épistolaire populaire. Les lettres d'émigrés béarnais, in M. de la Soudière – Cl. Voisenat (éds.), Par écrit. Ethnologie des écriture quotidiennes, 1997, 79–103.

 $<sup>^{31}\,</sup>$  H. Cuvigny, Quintana, la femme métamorphosée en taxe, in H. Cuvigny (éd.), La Route de Myos Hormos, 2e édition 2006, 689–693.

le proxénétisme, les activités économiques de ce milieu ne se manifestent pas clairement. De plus, il n'est pas toujours facile de connaître le statut des personnes figurant dans les lettres, précisément à cause de la symbiose entre militaires et civils. Les lettres privées ne mentionnent souvent que les idionymes, rarement les grades, les métiers ou les fonctions, qu'on devine plus ou moins mal à travers de fragiles indices. Nous manquons cruellement de documents d'état-civil pour une approche sociologique: les individus nommés dans les lettres du désert nous apparaissent hors-sol, sans racines et sans attaches géographiques. Du moins les liens qu'ils entretiennent entre eux sont-ils visibles et même quantifiables. C'est pourquoi j'ai suggéré à BÉRANGÈRE REDON de faire une analyse de réseau de ce milieu, qu'elle publie dans le volume II des O.Krok.

REDON a réalisé au cours de son étude une série de graphes commentés qui permettent de visualiser la coexistence de trois cercles principaux et l'interaction entre leurs membres représentés sous forme de points dont la taille est proportionnelle à l'intensité des relations qu'ils entretiennent. Je reproduis l'un de ces graphiques avec sa permission (fig. 4).

L'un de ces cercles de sociabilité a pour personnage central un certain Ischyras, qui est un des épistoliers les plus prolifiques dans le corpus de Krokodilô: nous avons trouvé trente-neuf lettres écrites de sa main anguleuse caractéristique. Il était basé au *praesidium* de Persou, aujourd'hui disparu, qui était implanté à Bi'r Umm Fawâkhir. Ces lettres, qui parlent surtout d'envoyer ou de recevoir des denrées ou de petites sommes d'argent, sont dans l'ensemble assez ennuyeuses. L'une d'entre elles, O.Krok. II 293, sort cependant du lot. Jean-Luc Fournet la publie, avec les autres lettres d'Ischyras, dans le volume II des O.Krok., mais l'interprétation de ce document difficile a été le fruit d'une réflexion menée en commun. L'ostracon a été trouvé en 1996 mais, jusqu'en 2016, nous n'y avions rien compris.

Ischyras, dans le prescrit, salue deux destinataires, Didymè et Kapparis, mais s'adresse ensuite seulement à la femme, Didymè. Pour la clarté du propos, il faut préciser que les vivandiers des *praesidia* entretiennent une curieuse sociabilité de couples. Souvent les lettres échangées dans ce milieu sont adressées par un couple à un autre couple. Ces couples épistoliers sont toujours des personnes d'âge mûr (du moins pour un des membres): nous le savons parce qu'on les appelle respectueusement père et mère dans les prescrits et les salutations. Ischyras lui-même avait pour compagne une certaine Zôsimè. Parmi les noms qui figurent sur le graphique de la fig. 4, Menandros et Gallonia étaient aussi en couple; quant à Philoklès, il formait apparemment un ménage à trois avec Sknips, une maîtresse-femme qui circulait dans les praesidia pour gérer les affaires, et la jeune Hègemonis, qu'il gardait auprès de lui avec leur bébé. La principale source de profit de ces vivandiers semble avoir été la prostitution. Ainsi, Ischyras demande-t-il à Menandros de lui envoyer Maxima, parce que, dit-il, «on a besoin d'elle ici». Cela signifie qu'Ischyras a conclu un contrat pour louer Maxima à Persou. La sociabilité de couples s'explique, à mon avis, parce que ces couples de proxénètes, établis dans des fortins différents, se rendaient mutuellement service en prospectant les possibilités de contrats et en chaperonnant, pour ainsi dire, les pros-

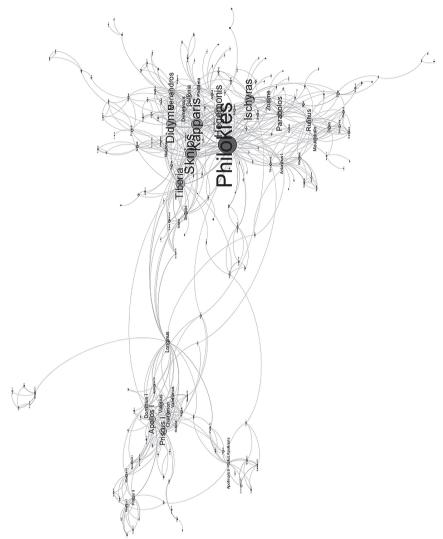


Fig. 4. Les personnages les plus actifs dans le réseau des vivandiers d'après les ostraca de Krokodilô (© B. Redon)

tituées les uns des autres: il fallait veiller à la docilité des filles, tout en les protégeant contre les mauvais traitements de la clientèle;  $\dot{\epsilon}\pi(\tau\rho\sigma\pi\sigma)$  était le terme technique pour ces contrôleurs-protecteurs. Les prostituées appellent les proxénètes «père» et «mère». Prostituait-on ses propres filles dans ce milieu misérable? Ou ces «filles» sont-elles seulement des esclaves éduquées à considérer leurs exploiteurs comme des parents? Dans la lettre O.Krok. II 193, Menandros réconforte sa «fille» Gallônia, qui est en pension à Krokodilô chez Didymè et Kapparis, où elle a le moral en berne; il lui fait valoir que «Didymè est (ta) mère et Kapparis (ton) deuxième père». On observe que dans la lettre de Menandros, comme souvent, Didymè est nommée avant son compagnon.

Mais revenons à O.Krok. II 293. Après le χαίρειν d'usage, Ischyras attaque avec une formule aussi ambiguë en grec qu'en français et le récit d'une saynète qui semble tout droit sortie du Dialogue des courtisanes de Lucien:  $^{33}$  «Grand bien fasse à Maxima! Ayant vu ta décrépitude ( $\sigma\alpha\pi\rho$ íα) en se baignant avec toi, elle a eu la nausée et, une fois sortie, elle a parlé de ta décrépitude à tout le monde». Notre première idée a longtemps été que Didymè avait une maladie de peau. Dans la littérature judaïque en grec,  $\sigma\alpha\pi\rho$ íα désigne en effet la putréfaction de corps vivants, putréfaction envoyée par Dieu à Job, ou encore au roi Antiochos (2 Ma. 9, 9). Mais ce sens s'accorde mal avec la suite de la lettre, qui va montrer que  $\sigma\alpha\pi\rho$ íα est à prendre ici dans son acception figurée de vieillesse, d'où la traduction «décrépitude».

Ischyras poursuit: «Mais sache que Zosimè n'est pas comme toi, et qu'elle n'a pas l'habitude de quitter son homme». Zôsimè est la compagne d'Ischyras, et celui-ci la donne en exemple de vertu, laissant entendre que Didymè, malgré sa décrépitude supposée, a des aventures extraconjugales. Après un passage que nous n'avons pas pu déchiffrer, arrive une surprenante déclaration: μάμα εἶ λύκων καὶ ἀδελφὴ σιβύλλης καὶ σατῆ δοκῖς ὅτι τὸ νηωλώχιν. J'ai proposé d'interpréter le néologisme νεολόχιον comme «jeune mariée» en le rapprochant du terme homérique et poétique ἄλοχος, «compagne de lit, épouse». On comprendra dès lors ainsi cette phrase bancale: «tu es la mamie des loups et la sœur de la sibylle et tu te prends pour une jeune mariée?!». L'allusion à la sibylle de Cumes, qui avait reçu le don de la vie, mais non de la jeunesse, éternelle, est assez claire. Mais comment expliquer la «mamie des loups»? N'y aurait-il

<sup>&</sup>lt;sup>32</sup> Cette comédie est intemporelle. Je lis dans le beau et terrible témoignage de Germaine Aziz, Les Chambres closes. Histoire d'une prostituée juive d'Algérie, 2007, 129: «Chez Madame Nana on ne pratique pas l'abattage, mais une autre forme de prostitution. On appartient au décor avec lequel on fait corps, auquel on est soudées, tout comme à la patronne qui est notre mère à toutes. Ne sommes-nous pas «ses filles»? Son petit œil d'oiseau, du fond de son coussin de graisse, ne nous perd jamais de vue». En O.Xer. inv. 439, la prostituée Sarapias appelle ἄπ<π>ας μου, «mon parrain», l'èπίτροπος que le proxénète absent a mandaté pour veiller à la bonne exécution du contrat. L'usage des Lallnamen est fréquent entre proxénètes, prostituées et clientèle; cette tendance est sans doute en rapport avec l'infantilisation des prostituées et les fantasmes régressifs des clients.

<sup>&</sup>lt;sup>33</sup> DMeretr. 11, 14: pour détacher le jeune Charmide d'une hétaïre mature dont il est épris, la courtisane Tryphaïna lui en décrit le corps fatigué et ajoute perfidement: «tu n'as qu'à demander à ta mère, si elle s'est jamais baignée avec elle!»

pas un rapport avec un des masques de la comédie nouvelle énumérés par Pollux? Celui d'un des trois types de vieille femme est appelé τὸ λυκαίνιον, «la louve». À cause du latin *lupa* («prostituée») et des noms tirés de λύκαινα volontiers dévolus dans la littérature aux femmes légères ou aux hétaïres, il est admis que la louve de Pollux est une prostituée âgée reconvertie dans le maquerellage, maigre, méchante et rapace.<sup>34</sup> Si l'on suit cette piste, Didymè ne serait pas seulement, dans les mots d'Ischyras, une vieille louve de comédie, mais plus ancienne encore de deux générations: une grandmère louve!

La lettre se termine sur une pointe féroce: «Sache que Kapparis, ton fils, m'a écrit comment il te considérait comme sa mère». On chercherait en vain dans les O.Krok. un Kapparis junior qui aurait été le fils de Kapparis et Didymè. C'est bien du compagnon de celle-ci qu'il s'agit. Avec cette remarque venimeuse, Ischyras suggère que Didymè est tellement plus âgée que Kapparis qu'ils sont comme un fils et sa mère. Cette différence d'âge pourrait expliquer l'antéposition fréquente du nom de Didymè dans le prescrit des lettres adressées au couple. Ce texte n'est pas, comme nous avions cru d'abord, une lettre de consolation balourde adressée à une malheureuse rongée par un chancre ou un psoriasis et dont la peu charitable Maxima aurait fait des gorges chaudes: il est conçu pour blesser. Le comportement volage de Didymè, femme-cougar, mettait peut-être en péril des équilibres sociaux ou économiques dans le milieu des vivandiers.

Nous en étions arrivés là, quand je suis tombée par hasard sur l'épigramme 67 du livre XI de l'Anthologie grecque, celui qui contient les épigrammes satiriques:

Υ τετρηκόσι' ἐστίν' ἔχεις δὲ σὺ τοὺς ἐνιαυτοὺς δὶς τόσσους, τρυφερὴ Λαΐ κορωνεκάβη, Σισύφου ὧ μάμμη καὶ Δευκαλίωνος ἀδελφή. βάπτε δὲ τὰς λευκὰς καὶ λέγε πᾶσι «τατᾶ».

«‹Y›, c'est quatre cents, mais toi, tu as deux fois plus d'années, délicate Laïs, corneille-Hécube, ô grand-mère de Sisyphe et sœur de Deucalion. Teins donc tes cheveux blancs, et après tu pourras appeler tous les hommes ‹Papa›».

Le poète se moque précisément d'une vieille femme qui joue les jeunettes et à laquelle il prête plaisamment huit cents ans. Avec ce parallèle, tout tombe en place. La parenté de la lettre d'Ischyras avec les épigrammes scoptiques saute aux yeux: ce genre, apparu au I<sup>er</sup> siècle a. C., était justement à la mode à l'époque où écrivait Ischyras (fin du règne de Trajan ou premières années d'Hadrien). Notre épistolier lui emprunte non seulement le thème de la vieille coquette ridicule, mais aussi les procédés: ambiguïté, ironie, exagérations surréalistes, allusions mythologiques grotesques, estocade finale.

<sup>&</sup>lt;sup>34</sup> O. NAVARRE, Les masques et les rôles de la comédie nouvelle, REA 16, 1914, 27 sq.

Avant que je ne tombe sur l'épigramme de Myrinos, la lettre d'Ischyras m'avait fait penser à deux autres références littéraires. J'ai déjà mentionné le Dialogue des courtisanes; le récit de la scène du bain rappelle aussi un épisode de la Vita Aesopi, roman populaire de l'époque, probablement écrit en Égypte. Le philosophe Xanthos revient chez lui avec l'esclave Ésope qu'il vient d'acheter. Se sentant d'humeur badine, il décide de faire une farce à sa femme et de lui annoncer qu'il ramène du marché un esclave d'une grande beauté, alors qu'Ésope est d'une laideur repoussante. Arrivé à la maison, il demande à Ésope de l'attendre à l'extérieur, sous prétexte que sa femme, petite personne sensible et délicate, risque, si elle voit sa  $\sigma\alpha\pi\rho$ í $\alpha$ , de réclamer sa dot et de prendre la fuite. Même si, dans le roman, la  $\sigma\alpha\pi\rho$ í $\alpha$  dénote non pas la vieillesse, mais la laideur, le schéma comportemental et narratif est le même: découvrir visuellement la  $\sigma\alpha\pi\rho$ í $\alpha$  de quelqu'un suscite une réaction d'extrême dégoût. Le rapprochement de la lettre d'Ischyras avec ces deux œuvres n'a cependant pas les mêmes implications que l'écho qu'elle fait à l'épigramme: il ne témoigne pas de la culture d'Ischyras, mais du réalisme anthropologique de Lucien et de l'auteur de la Vita Aesopi.

JEAN BINGEN aimait à dire que l'épigraphie montre les hommes tels qu'ils veulent qu'on les voie, la papyrologie tels qu'ils sont. Mais les hommes sont infiniment complexes. Il est difficile de se faire une image cohérente d'Ischyras d'après les traces qu'il a laissées dans ses lettres et dans celles des autres: il extrait de la pierre occasionnellement avec une petite équipe, mais il manque d'outils; sa compagne Zôsimè est la θρεπτή (esclave élevée à la maison et traitée comme une fille) du soldat Bellicus, qui était stationné à Krokodilô; il est le souteneur (ou l'ἐπίτροπος) de la prostituée Maxima; il écrit le grec couramment, d'une main ferme et personnelle, mais avec beaucoup de fautes d'orthographe. Pourtant, en relisant ses lettres, je me suis aperçue que, lorsqu'il s'agissait de vilipender des femmes, il faisait montre d'un vocabulaire rare et recherché: à côté du néologisme τὸ νεολόχιον, j'ai relevé le rare ἀπονύχισμα, «rognure d'ongle», et les composés ἡ κεφαλοτόμος, «coupeuse de têtes», et ἡ σκατοφάγος, «mangeuse de merde». Ce tailleur de pierre occasionnel, au verbe violent et grossier, avait donc aussi une culture puisée on ne sait d'où et qu'il savait mobiliser avec sadisme. Je l'imagine assez content de son épître et de l'effet qu'elle produirait. Nous avons vu que, dans les milieux populaires, l'arrivée d'une lettre donne lieu à un rituel: les proches se rassemblent, le lettré de la compagnie en fait une lecture publique, écoutée avec attention. Les auditeurs constatent avec approbation la présence des formules de politesse épistolaire et espèrent être mentionnés par leur nom dans les salutations finales. C'est peu de dire que la lettre d'Ischyras fait exploser tous ces codes. Elle se présente même comme un dispositif particulièrement malicieux. Il est probable que Didymè est analphabète. Et Ischyras sait que Kapparis l'est également: nous avons en effet retrouvé deux lettres de Kapparis, et elles sont écrites par

 $<sup>^{35}</sup>$  ἵνα μὴ ἐξαίφνης τὴν σαπρίαν σου ἰδοῦσα τὴν προῖκα ἀπαιτήσασα φύγη (Vita Aesopi, rec. G, 29).

des mains différentes, ce qui montre que le compagnon de Didymè devait demander à des connaissances d'écrire à sa place. Si Kapparis avait su lire, sans doute se serait-il étranglé en arrivant à «ta décrépitude» et ne serait-il pas allé plus loin. Mais il y avait quelque chance pour que le lecteur inconnu poursuive la lecture à haute voix de cette lettre, sans doute en ânonnant car, entre la difficulté inhérente à la *scriptio continua*, les fautes d'orthographe et les mots rares, ce ne devait pas être simple pour lui. On peut même imaginer que ce lecteur ne comprenait pas tout à fait ce qu'il était en train de lire et que les auditeurs proposaient des interprétations. Entre les commentaires de l'audience, perplexe, scandalisée ou goguenarde, et la fureur des deux victimes de cette humiliation publique, la lettre d'Ischyras a peut-être provoqué un certain tumulte au fortin de Krokodilô. Ischyras est un gibier de choix pour le courant historique qu'on appelle la micro-histoire, qui s'intéresse aux stratégies des petites gens.

En histoire ancienne, les sources écrites sont rares. Dans la première circulaire annonçant l'organisation du colloque (Kon)Texte, Christof Schuler écrivait: «Wir erhoffen uns davon Impulse zur kritischen Reflexion unserer Arbeit und Anregungen für die künftige Entwicklung unseres Forschungsprogramms». À mes yeux, il conviendrait d'investir, lorsqu'il en est encore temps, dans l'invention de nouveaux textes, en les cherchant là où ils sont.

Ces sources sont également ardues: mal en point, fragmentaires, les textes tendent d'innombrables pièges à qui s'efforce de les établir et de les interpréter. On ne s'improvise pas utilisateur de telles sources, qui ont besoin d'être préparées par leurs éditeurs; ceux-ci, en commentant les textes qu'ils établissent, font déjà une partie du travail de l'historien. Abîmés, laconiques, allusifs, anecdotiques, bizarres, les ostraca tirés des poubelles du désert Oriental sont parfois décourageants, surtout si on les approche avec des questionnements historiques a priori. Mais l'histoire ne se limite pas à l'étude des structures socio-économiques ou à celle des institutions. Elle est devenue une discipline tellement polymorphe, qu'on trouve généralement moyen d'exploiter ces petits documents, si ingrats soient-ils, en admettant qu'ils garderont toujours une part d'ombre. C'est tout l'art du papyrologue que de savoir accommoder ces restes.

CNRS – Institut de recherche et d'histoire des textes 40 avenue d'Iéna F–75116 Paris cuvigny@wanadoo.fr

<sup>&</sup>lt;sup>36</sup> O.Krok. II 160 (main de Philoklès) et 177.